

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

## ABONNEMENTS

|                                     | UN AN  | 6 MOIS | 3 MOIS |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|
| LYON et Départements limitrophes... | 20 fr. | 11 fr. | 6 fr.  |
| Autres Départements.....            | 24 fr. | 13 fr. | 7 fr.  |

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :  
 Uniquement  
 AUX BUREAUX DU JOURNAL  
 A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

## L'Interpellation Jaures à la Chambre. — Les désordres d'Alger

### LA JOURNÉE

La Chambre a discuté la suite de l'interpellation Jaures sur l'attitude du gouvernement dans l'affaire Dreyfus. Il n'y a pas eu d'incident. L'ordre du jour de confiance a été voté à une énorme majorité.

Les troubles continuent à Alger, où la personne de M. Lépine a été un moment menacée par les émeutiers. Le maire de Mustapha a fait afficher un appel au calme.

Le tribunal du Puy a rendu son jugement dans l'affaire Barre. L'instituteur, chez qui le jugement relève des habitudes de brutalité, bénéficie néanmoins des circonstances atténuantes. Il est condamné à 100 fr. d'amende et aux frais.

### En Algérie

« C'est la révolution qui commence », déclarait l'autre jour, Georges Thiebaut, au cours du meeting tumultueux du Tivoli-Vaux-hall.

Cette parole qui, jusqu'ici, paraît exagérée pour la France, n'est que prophétique en ce qui concerne l'Algérie.

Si nous en croyons, en effet, les dépêches qui nous arrivent d'Algérie, c'est bien l'émeute, sinon la révolution, qui, depuis deux jours, gronde dans les rues d'Alger; les cris de « Mort aux juifs ! » répondent aux cris de : « A bas Zola ! ». Les coups de feu retentissent à chaque instant et les poignards, sortis traîtreusement des manches des assassins, frappent par derrière les manifestants, car, fait digne de remarque, si les magasins israélites sont mis au pillage par cette tourbe d'individus, qui, en temps de troubles, sortent d'entre les pavés et n'ont rien de commun avec les manifestants de bonne foi, les blessés et les morts sont tous ou presque tous dans le camp des antisémites, frappés à l'improviste et dans le dos par les juifs ou leurs partisans.

Et cela n'est pas pour nous surprendre, puisque ces habitudes de brigands semblent être entrées dans les mœurs des juifs d'Algérie. Hier, c'était un journaliste israélite, qui, de son balcon, tuait un enfant, à coups de revolver; qu'ilques jours auparavant, une troupe de juifs, aux appétits de fauves, se précipitaient sur un malheureux goym, conseiller municipal d'Oran, qui avait eu l'audace grande de traverser en bicyclette le quartier réservé aux fils de Sem.

Le doute n'est donc pas possible, si en Algérie vous êtes assailli par derrière, frappé dans le dos, vous devez, sans hésiter, attribuer le forfait aux israélites; ce qui vient de se passer dans les rues d'Alger ne fait que confirmer ce que nous savions déjà du courage et des procédés de ces hébreux qui ont fait de notre belle colonie leur nid et qui sont plus nuisibles que les invasions de sauterelles.

Et ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée nous permet de pronostiquer ce que deviendrait la Métropole, le jour où les juifs y seraient en nombre et y auraient acquis l'influence dont ils jouissent en Algérie.

La-bas, ils tiennent en un véritable servage les indigènes par l'argent et l'usure; il n'est guère d'arabes dont les propriétés ne soient grevées d'hypothèques au profit du prêteur à la petite semaine; là-bas ils font les élections des députés qui, comme Thomson sont à leur service; leurs bulletins de vote sont devenus une marchandise dont le cours est connu aussi publiquement que s'il était coté à la Bourse.

Si cette situation explique leur puissance dans les sphères gouvernementales et auprès de la représentation algérienne, elle explique de même la violence des manifestations antisémites qui, à chaque ins-

tant, troublent l'ordre dans notre belle colonie: ce qui nous étonne c'est que les Arabes n'aient pas encore jeté tous les juifs à la mer !

Ce n'est, sans doute, pas l'envie qui leur en manque et M. Lépine, le nouveau gouverneur général, l'a si bien compris, qu'il a fait consigner les Arabes dans leur quartier de la ville haute d'Alger, en leur interdisant de descendre dans le quartier habité par les Européens.

C'était là une mesure prudente et nous ne pouvons que féliciter M. Lépine de l'avoir prise; mais nous espérons que les incidents actuels éclairciront sa religion et le feront revenir sur les préventions qu'il paraît nourrir contre le parti antisémite algérien.

M. Lépine a laissé de bons souvenirs de son passage à la préfecture de police; à Paris il n'avait en face de lui qu'une population homogène, aux mœurs françaises et il suffisait d'un peu d'habileté, d'un peu de tolérance, et d'une connaissance parfaite de l'esprit de la capitale pour éviter les désordres et étouffer dans l'œuf les émeutes en formation.

En Algérie il en va tout autrement et M. Lépine n'a fait, à l'heure même où j'écris, la cruelle expérience. Les indigènes se laissent toucher difficilement par les exhortations de nos fonctionnaires qui en somme, à leurs yeux, ne sont que des envahisseurs; ils ont été volés, exploités, rançonnés par les Juifs et ils n'ont qu'un désir: leur rendre, au nom d'Allah, œil pour œil, dent pour dent.

M. Lépine est entré à Alger plein de bonnes intentions et dans son discours de prise de possession il a laissé percer une assurance dans l'efficacité de son administration qui, aujourd'hui, paraît quelque peu présomptueuse.

Jamais, en effet, sous le gouvernement de M. Cambon, les désordres n'ont revêtu un tel caractère de gravité et M. Lépine qui, tout à l'heure, recevait comme marque de sympathie des chaises et des bidons de pétrole, doit regretter la corbeille de fleurs que lui offrit M. Barthou à son départ de Paris et dont nous avons respiré les envois par l'air, lors du passage à la gare de Perrache du nouveau gouverneur général de l'Algérie.

La situation n'est pas désespérée cependant, et les épreuves que M. Lépine traverse actuellement lui serviront de salutaire leçon; il se défilera des courtoiseries et dédaignera les menaces de Thompson et de ses adeptes, pour ne prendre conseil que de sa conscience d'honnête homme et surtout de cette qualité, qu'il invoqua jadis, de vrai français de France.

G. TOURNIER.

### Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUES

### Informations

#### LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE DU SÉNAT

Paris. — La gauche démocratique du Sénat, réunie sous la présidence de M. Peytral, a adopté l'ordre du jour suivant :

« La gauche démocratique du Sénat vivement préoccupée des dangers que la politique de division peut faire courir à la République et convaincue que la crise actuelle ne peut prendre fin que par une politique basée sur l'union de tous les vrais républicains; donne mission à son bureau d'entrer en relation avec les bureaux des autres groupes du Sénat et de les convier à la défense énergique des intérêts républicains. »

La gauche démocratique se réunira demain mardi à 2 heures.

#### LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT

Paris. — La commission des finances du Sénat a procédé à l'examen officieux du budget des travaux publics et a supprimé plusieurs des relèvements de crédit effectués par la Chambre.

Elle a adopté ensuite le budget de la justice.

#### RÉCEPTIONS À L'ÉLYSÉE

Paris. — Le président de la République a reçu ce matin le préfet de l'Ardèche. Il a reçu en outre le bureau du conseil municipal qui est venu soumettre à son agrément la date du 12 février pour le premier bal qui sera donné cette année à l'Hôtel de Ville.

Il l'a invité à y assister. Le président de la République a accepté cette date et se rendra à l'invitation du conseil municipal.

#### CORNÉLIUS HERZ

Bourneville. — Sur le conseil de ses médecins, Cornélius Herz est sorti hier pour la première fois depuis cinq ans. Il a fait une courte promenade en voiture.

#### L'INSTITUTEUR BARRE

Le Puy. — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de l'instituteur Barre. 14 faits sont retenus contre lui.

Le jugement dit que Barre, étant un délinquant d'habitude, il convient, à cause de ses bons antécédents (III), de le faire bénéficier dans une large mesure des circonstances atténuantes et l'a condamné à 100 fr. d'amende et à tous les dépens.

#### M. NAQUET

Paris. — M. Naquet s'est présenté aujourd'hui au parquet du procureur général de la Seine. Convocation lui avait été donnée pour comparaître mercredi prochain à 2 heures devant le président des assises, afin d'y subir un interrogatoire préliminaire d'usage.

Les débats du procès Naquet devant la cour d'assises auront lieu le 14 février prochain, sous la présidence de M. Delcort. M. Henri Coulon défendra Naquet. M. l'avocat général van Cassel occupera le siège du ministère public et soutiendra l'accusation.

### Désordres d'Alger

#### LES JUIFS PROVOCATEURS

Alger. — Entre deux heures et huit heures du matin, le calme a été relatif. Mais à neuf heures, on apprend qu'un juif vient de donner un coup de couteau à un Espagnol qui, blessé au cou, serait grièvement atteint.

Aussitôt des bandes se forment et par représailles se précipitent sur le magasin juif : « Aux Nouveaux parisiennes » qui est mis à sac.

#### L'INTERVENTION DE M. LÉPINE

Alger. — Le gouverneur général apprenant le pillage qui avait lieu dans la rue Bab-el-Oued, s'est rendu aussitôt devant le magasin déjà pillé et a essayé lui-même de le faire évacuer par les personnes qui s'y étaient précipités. Il a failli être atteint par un bidon lancé de l'intérieur des magasins. Le gouverneur, suivi de six zouaves, baïonnette au canon, et précédé de deux tambours, parcourut la rue Bab-el-Oued. 3 000 personnes sont massées sous les arcades. Des cris divers de : « A bas les juifs ! Démission ! » accueillent les paroles de M. Lépine, qui prêche le calme et l'ordre.

Une chaise est lancée dans la direction du gouverneur général.

Après s'être rendu compte que son intervention n'était pas de nature à calmer la surexcitation des esprits, M. Lépine a regagné le Palais d'Hiver.

Quelques personnes crient : « Vive le gouverneur ! » Des cris de : « Démission ! » partent aussitôt de la foule des manifestants.

Un juif notable est aperçu dans la rue et saisi par la foule qui le frappe et le charpente sans l'intervention énergique de la police.

On remarque une foule compacte d'indigènes descendue des hauts quartiers, cherchant à se mêler aux manifestations dans l'espoir de participer au pillage des magasins juifs. La surexcitation est grande chez quelques-uns d'entre eux.

#### UNE PROCLAMATION MUNICIPALE

Le conseil municipal réuni dans la matinée a décidé de faire la nouvelle proclamation que voici aux habitants d'Alger :

Le maire de la ville d'Alger porte à la connaissance de ses concitoyens l'ordre du jour suivant voté à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance de ce jour.

« Le conseil, dans les graves circonstances que traverse la cité, constatant avec regret que les manifestations des premiers jours ont été suivies d'attaques contre les personnes et les propriétés, exhorte la population au calme et l'adjure de ne pas gêner par sa présence les mesures rigoureuses prises pour réprimer les actes odieux que le conseil municipal réprime énergiquement; en agissant ainsi les citoyens s'exposent inutilement aux périls les plus graves et ils compromettraient l'honneur et la prospérité d'Alger. »

Suivent les signatures du maire et des conseillers municipaux.

#### UN APPEL À L'ORDRE

Alger. — Le maire de Mustapha, plusieurs conseillers municipaux d'Alger et de Mustapha et de nombreuses personnalités politiques, réunis cette nuit dans les bureaux de la rédaction du *Télégramme* ont rédigé l'appel suivant que le *Télégramme* publie en tête de ses colonnes :

Algériens, citoyens,

Surexcités par les outrages dont le syndicat Dreyfus avait abreuvé l'armée, vous avez manifesté depuis plusieurs jours vos sentiments à l'égard des juifs. Devant les provocations juives vous êtes passés des paroles aux actes; mais il faut un terme à tous ces excès. Il ne faut pas que l'élément de la rue se continue, car elle porte un préjudice à ceux même que vous ne visez pas; au commerce, à l'industrie, au bon renom de la ville d'Alger que nous aimons tous et dont nous désirons le développement et la prospérité. Continuer d'être ainsi serait indigne d'une nation civilisée. Il faut donc à présent écouter la voix de votre conscience et les sentiments généreux de votre cœur. Les pouvoirs publics auxquels vous venez de faire connaître par

un mouvement populaire comme vous savez vibrer quand on touche à vos idées nobles et sacrées, doivent maintenant s'occuper des moyens pacifiques à employer pour obtenir une solution d'un de nos plus difficiles problèmes sociaux.

Croyez-nous arrêtez vous émeutes, s'ils se continuent pourraient être mal interprétés et devenir dangereux. Evitons de faire le jeu d'une réaction possible; évitons surtout que les innocents paient pour les coupables. Devenez calmes, fermez dans vos convictions et complex sur la sagesse de votre municipalité pour appuyer vos revendications. Nous ne saurions approuver les pillages et les meurtres qui peuvent prendre leur source dans une surexcitation passagère, mais que la simple raison doit ensuite condamner.

Ainsi votre rôle restera digne et noble et vous obtiendrez l'estime et l'approbation de tous les vrais Français de l'Algérie qui n'ont en vue que la grandeur et la prospérité de la colonie par le patriotisme et le travail.

#### LES OBSEQUES DE CAYROL

M. Régis, directeur de l'*Anti-Juif*, ayant été aperçu sur la place du Gouvernement par un fort groupe de manifestants, a été acclamé et suivi dans Mustapha. Rue d'Isly, M. Régis a harangué la foule, l'invitant à assister demain aux obsèques de Cayrol, tué hier; pendant les manifestations Cayrol avait été transporté chez lui.

#### A MOSTAGANEM

1000 manifestants environ ont parcouru les rues de la ville en criant : « A bas les juifs ! à bas Zola ! Vive la France ! vive l'armée ! »

Les autorités ont fait aussitôt rétablir l'ordre.

#### LES MESURES D'ORDRE

Le gouverneur général de l'Algérie a décidé que tous les étrangers arrêtés ou compromis au cours des troubles seraient immédiatement expulsés.

#### APPEL DE TROUPES

Bidah. — Le premier escadron du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique a reçu dans la nuit l'ordre immédiat de partir pour Alger. L'escadron s'est mis en route à 4 heures du matin. Dans la matinée, le 2<sup>e</sup> escadron vient de recevoir le même ordre, il va se mettre en route.

#### L'impression à la Chambre

On s'est montré fort ému des manifestations antisémites d'Algérie.

A 5 heures dans les couloirs de la Chambre M. Jaures montrait une dépêche ainsi conçue, qu'il venait de recevoir d'Alger : « Alger, nous sommes pillés, juifs massacrés par centaines. »

M. Jaures lui-même mettait fort en doute l'authenticité de cette dépêche dont il ignorait le signataire.

Les représentants des trois départements algériens, sans renseignements directs, attendaient avec impatience les dépêches de l'agence Havas.

M. Samary avait décidé de partir ce soir même pour Alger, mais ses amis lui ont conseillé de renoncer à cette intention, en lui faisant observer que sa place était au Palais-Bourbon et non sur le lieu de la manifestation. M. Samary s'est alors rendu auprès de M. Barthou et lui a demandé de poser une question à la tribune.

Le ministre de l'intérieur a répondu qu'il n'avait pas de renseignements suffisamment précis et qu'il n'était pas en état de répondre à une question. M. Samary a alors déclaré qu'il verrait de nouveau demain M. Barthou, en vue, soit d'une question, soit d'une interpellation.

La dépêche sensationnelle de M. Jaures était en général considérée comme fautive. Sidi Gréner, en la commentant a exposé longuement à ses auditeurs que les troubles étaient prévus depuis longtemps, l'indigence étant dans une grande misère.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### AVANT LA SÉANCE

La salle est aussi garnie que samedi; pas une place n'est vide dans les tribunes publiques; les députés sont très nombreux; dès le début de la séance, des conversations s'engagent très bruyantes, mais l'animation a un caractère moins fiévreux. On sent qu'un peu d'assagissement s'est produit.

M. de Beauregard, député antisémite du Blanc, s'entretient quelques instants avec le président de la Chambre; le colloque est assez animé. Nous croyons savoir que M. de Beauregard se propose de poser une question dès le début de la séance.

Discutera-t-on aujourd'hui la suite de l'interpellation Jaures? L'opinion de tous les députés que nous rencontrons semble l'indiquer. On veut en finir avec cette affaire et donner le plus tôt possible une sanction à l'interpellation déposée.

En tous cas, il est certain que M. Jaures insistera pour la discussion immédiate.

#### LA SÉANCE

Séance du 24 janvier. — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

M. Jaures vient de causer longuement avec M. Brisson au fauteuil présidentiel. M. Méline, Billot, Besnard, Boubert, Rambaud, Cochery, Lebon, Delpeuch, Barthou, Millard, Hanotaux sont au banc des ministres.

M. Brisson annonce la mort de M. André Reille, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Castres et prononce l'éloge funèbre du défunt. (Applaudissements unanimes.)

M. Brisson donne la parole à M. de Beauregard.

#### Question de M. de Beauregard

M. de Beauregard se plaint qu'on ait fait venir les soldats, samedi, dans les couloirs de la Chambre.

Sommes-nous donc revenus aux jours de Brumaire ou de Décembre? (Longue agitation.)

M. de Beauregard demande aussi des explications sur la levée de la séance de samedi.

M. Brisson. — Samedi, à un moment donné, j'ai dû ordonner l'évacuation des tribunes et comme les huissiers rencontrèrent quelque résistance, on a fait venir quelques hommes sans armes pour aider les gens de service.

En ce qui concerne la levée de la séance j'ai appliqué l'article 129 du règlement. Je n'ai pas cru devoir ouvrir ensuite une deuxième séance, dans l'intérêt de l'ordre. (Très bien! Très bien!)

### Interpellation Jaures

M. Jaures. — Je demande qu'on reprenne mon interpellation de samedi. (Où! Où! au centre et à gauche.)

M. Brisson. — Il n'y a pas d'opposition?

La parole est à M. Jaures.

#### DISCOURS DE M. JAURES

M. Jaures. — Avant d'ouvrir le débat que de douloureux incidents nous ont forcés samedi d'interrompre, permettez-moi, messieurs, d'opposer de la tribune, un démenti formel aux propos déshonorants pour les bouchers que m'ont attribués certains journaux. Je n'ai... (Interjections au centre.)

M. Maurice Binder. — Cette question ne nous regarde pas et je ne vois pas pourquoi M. le président laisse à l'orateur une liberté de langage qui nous paraît à tous excessive. (Applaudissements au centre; b. u. à l'extrême-gauche.)

M. Brisson. — M. Binder, votre reproche est injuste; j'ai appliqué samedi le règlement à M. Jaures et vous devez vous souvenir que je l'ai formellement rappelé à l'ordre. (Très bien! très bien!)

M. Jaures, continuant. — Je n'ai, dis-je, jamais proféré les paroles qui m'ont été prêtées. Je respecte toutes les catégories de citoyens. (Très bien à l'extrême-gauche.)

M. de Beauregard. — La bourgeoisie exceptée.

M. Jaures. — Et maintenant, entrant sans plus tarder dans le sujet même de mon interpellation, je vais avoir l'honneur d'examiner devant vous d'abord l'attitude du ministère dans le procès Zola, ensuite l'usage de pièces secrètes dans le procès Dreyfus, enfin l'usage que l'on a fait du huis clos.

« Et d'abord, je demande au gouvernement, en vertu de quel principe il a fait un choix dans les allégations poursuivies? Est-ce que l'honneur des conseils de guerre est inférieur à celui des officiers généraux? (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

« Vous avez dit, en outre, M. le président du Conseil, que vous n'aviez pas à confier au jury, c'est-à-dire à la conscience nationale l'honneur des généraux. Si votre théorie était admise il en résulterait que les généraux sont au-dessus de la loi. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Méline. — Ils sont sous l'autorité du gouvernement et de la loi.

M. Jaures. — C'est un démenti à vos paroles de samedi. Nous avons le droit d'être inquiets car on dit que le ministre de la guerre songe à interdire aux officiers le droit de témoigner devant le jury.

Ce serait une indigne parodie de la justice. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Toutes ces habiletés seront vaines. Un premier huis clos complet n'a pas empêché la question de se faire, un huis clos partiel ne l'a pas résolu, allez-y donc franchement pour faire la vérité, toute la vérité. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Le gouvernement doit fournir sur ce point à la Chambre des explications précises.

En dehors de la tribune où M. le président du conseil estime que l'affaire Dreyfus ne doit pas être portée, le fonds même du débat, la culpabilité, la non culpabilité du déporté de l'île du Diable a été souvent discutée avec une égale passion par les opinions contraires.

Pour moi, je l'avoue en toute sincérité, messieurs, je n'ai aucune certitude sur ce point. (Mouvements divers.)

Je veux bien que nous n'ayons pas à nous prononcer sur ce sujet (applaudissements au centre), mais ce n'est pas dans le procès Dreyfus il y avait un dossier secret; j'en trouve la preuve dans le rapport du commandant Ravary, qui est formel à cet égard. Il serait indigne de nous que le gouvernement ne réponde pas par oui ou par non, si les juges de Dreyfus ont été saisis de pièces non communiquées à l'accusé et à la défense.

Cette réponse voulez-vous la faire? M. Méline. — Je vous réponds que nous ne voulons pas discuter l'affaire à la tribune. (Applaudissements au centre et à gauche, protestations à l'extrême-gauche.)

M. Jaures. — Voilà l'équivoque qui s'aggrave vous n'avez pas le droit de refuser une réponse à une question touchant la garantie de la défense. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) On essaie de détourner les hommes de bonne foi et de courage; on ne nous détournera pas de la défense de la liberté des citoyens. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Le parti socialiste ne cessera pas de protester contre l'arbitraire des juges; quelle que fût la race ou l'arrogance des victimes, nous nous sommes toujours élevés contre l'oppression et l'iniquité. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Il n'y a qu'un moyen d'en finir avec cette lamentable affaire, qu'un moyen de satisfaire l'opinion anxieuse: c'est de dire la vérité.

Si on a agi par raison d'Etat, il faut l'avouer avec une fierté révolutionnaire et ne pas cacher son action comme un voleur cache son larcin. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Je demande encore des explications sur le huis clos dans l'affaire Dreyfus-Estherazy. On invoque des raisons d'espionnage et de police militaire internationale. Ce n'était pas la peine d'envoyer à Kiel des navires français, si vous ne pouvez pas aujourd'hui juger librement les officiers traités à la France. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Et d'ailleurs, le gouvernement ne nous offre-t-il pas le triste spectacle d'un gouvernement disposé à suivre partout l'impulsion étrangère? Je proteste, et mes amis protestent avec moi, contre cette abdication, cette pusillanimité (Applaudissements à l'extrême-gauche). On allègue vainement l'exemple de l'Allemagne; l'Allemagne impériale n'a pas voulu juger à huis clos le procès Tausch qui intéressait la politique extérieure du pays et l'empereur lui-même (Applaudissements à l'extrême-gauche). J'en viens à la procédure suivie dans les affaires Dreyfus-Estherazy et je ne puis m'empêcher de la trouver étrange.

M. Brisson. — J'invite M. Jaures à respecter la procédure qui touche à l'autorité de la chose jugée.

M. Jaures. — On rompt le huis clos lorsqu'on fausse des communications à la presse et que, par ces indiscrétions, tout ce qui intéressait la défense nationale et pouvait justifier le huis clos a été livré à la publicité. Ce qui est resté secret, c'est ce qu'on aurait dû rendre public, notamment les expertises des graphologues. On a voulu que la lumière ne fut pas faite sur les actes arbitraires de l'autorité militaire, sur les illégalités commises par tel ou tel officier avec ou sans autorisation de l'état-major. Que reste-t-il de la liberté, si de telles pratiques ne sont pas jugées? (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Si vous en êtes là, c'est que vous payez aujourd'hui toutes les défaillances de l'esprit républicain depuis quelques années.

M. Méline. — Tous les républicains sont avec nous. (Mouvements divers. — Applaudissements au centre.)

M. Jaures. — Si toutes les questions prennent de telles proportions c'est que depuis quinze ans la République a perdu la pleine possession d'elle-même; elle a commis des fautes essentielles en abdiquant aux mains de la puissance financière (applaudissements à l'extrême-gauche) en lui livrant sa banque, ses chemins de fer. (Nouveaux applaudissements.)

M. Jumel interrompt. — M. Jumel, je vous prie d'écouter. (Bruit.)

M. Jaures. — Oui, je le répète, elle s'est montrée la complice ou l'esclave des puissances financières. (Applaudissements à l'extrême-gauche, vives protestations au centre.)

M. Brisson. — Je prie l'orateur de ne pas se départir de la modération qui sied à un pareil débat.

M. Jaures. — Ce n'est pas de ma faute si la République a manqué à sa mission, en tolérant ce régime dont je parlais tout à l'heure, mais nous, qui n'avons pas été mêlés à cette politique, nous avons le droit d'empêcher qu'on la fasse tourner contre notre politique. (Mouvements divers.)

Il y a une autre défaillance, c'est celle qui va maintenant livrer la République à l'arbitraire des grands chefs militaires; nous ne vous laisserons pas livrer ainsi la République. Vous n'avez qu'un moyen de sortir de là c'est de revenir à la République sociale. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Méline (de sa place). — J'ai déjà répondu aux principaux points du discours de M. Jaures.

Quant aux autres, je n'ai rien à ajouter; je me refuse à suivre M. Jaures sur le terrain où il s'est placé parce que je n'ai pas le droit de mettre en suspicion un jugement légalement rendu et de me substituer à la justice du pays, (Applaudissements au centre, mouvements prolongés.)

DISCOURS DE M. DE LANJUNAIS

M. de Lanjuinais. — Nous avons soutenu jusqu'à ce jour le cabinet. (Applaudissements ironiques à gauche.) parce que nous sommes convaincus que le pays ne gagnerait pas au change (Bruit); nous sommes résolus à le soutenir encore s'il veut mettre fin à la campagne entreprise par un syndicat anonyme. Je ne suis pas antisémite, mais je constate que le pays a été envahi par des bandes de juifs allemands dont les familles sont restées en

tendre tous les grands intérêts du pays. (Applaudissements.)

## DISCOURS DE M. GOBIET

M. Goblet. — Je me contenterais de la réponse de M. Méline si cette réponse devait mettre un terme aux troubles qui agitent le pays, et je me contenterais de regretter qu'elle eût été si tardive. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Je n'ai pas l'intention de chercher à rompre la solidarité qui unit indissolublement la majorité et le cabinet (applaudissements), mais je considère que l'agitation actuelle est imputable au gouvernement (applaudissements à l'extrême-gauche), à son silence d'abord, à ses réponses équivoques ensuite. (Nouveaux applaudissements.)

Après avoir réglé l'affaire Dreyfus, M. Méline en a reconnu l'existence samedi ; tout en repoussant la révision, le gouvernement a poursuivi le commandant Esterhazy, ce qui était une sorte de révision déguisée.

L'orateur critique toute la procédure suivie et reproche à M. Méline d'avoir placé l'honneur des généraux au-dessus du jury.

M. Méline. — J'ai dit qu'il était au-dessus du soupçon et non au-dessus du jury.

M. Goblet. — Si on ne veut pas faire la lumière complète, il ne faut pas poursuivre Zola (mouvements divers), c'est une concession à la droite. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Le gouvernement sacrifie la République et même la tranquillité du pays à une politique de réaction. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mes amis et moi nous dégageons notre responsabilité. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

## DISCOURS DE M. MÉLINE

M. Méline. — Je me demande ce qu'aurait pensé le pays si le gouvernement s'était, comme le voulait M. Goblet, substitué à la justice et avait prononcé sur le fond de l'affaire. Cela eût constitué la plus odieuse illégalité. (Applaudissements au centre.) Qu'aurait fait M. Goblet dans l'affaire Esterhazy ?

M. Goblet. — J'aurais refusé.

M. Méline. — Vous auriez refusé de faire rendre justice à un officier accusé de trahison ? (Applaudissements au centre.)

D'ailleurs le procès Esterhazy n'était pas le procès Dreyfus. Si nous avions suivi la procédure indiquée par M. Goblet, M. Goblet serait monté à la tribune pour nous blâmer ; nous avons fait notre devoir sans aucune considération politique, nous n'avons pas regardé sur ces bancs, ceux qui nous aidaient à faire respecter la loi et la justice. On a d'ailleurs le droit de préférer notre politique à la politique révolutionnaire. (Mouvements divers.)

Les radicaux acceptent l'alliance des socialistes. (Bruit.) Le gouvernement accepte tous les concours pour mettre fin à une agitation qui n'est ni juste, ni fait appel à tous ceux qui ont au cœur l'amour de la France. (Double salve d'applaudissements au centre et à gauche.)

M. de Baudry d'Asson lit une déclaration dans laquelle il dit ne pouvoir voter pour le gouvernement.

— Je ne fais, dit-il, aucune différence entre un ministère opportuniste et un ministère radical. (On rit.)

Mais les rires cessent bientôt, car M. de Baudry d'Asson s'abat subitement de toute sa hauteur, frappé d'une attaque comme il en eût déjà. On l'empêche, des cris de : « C'est lui ! » se font entendre. M. Ernest Roche combat la clôture qui est repoussée.

M. Ernest Roche. — Le gouvernement a tort d'entretenir l'agitation par sa politique équivoque, par sa complicité.

M. Brisson. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Ernest Roche persiste à rejeter sur le gouvernement la responsabilité de la situation. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

La discussion est close.

## LES ORDRES DU JOUR

M. Brisson. — J'ai reçu six ordres du jour :

- 1° de MM. Néron et Vacher ;
- 2° de M. Lanjuinais ;
- 3° de M. Jaurès ;
- 4° de M. Chiché ;
- 5° de M. Jaurès ;
- 6° de M. Baudry d'Asson.

M. Méline. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour Néron et Vacher et demande la priorité pour cet ordre du jour, qui est ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement passe à l'ordre du jour. »

M. Goblet combat la priorité.

On vote sur la priorité ; le scrutin donne les résultats suivants :

Pour..... 171  
Contre..... 375

La priorité est repoussée. (Applaudissements au centre.)

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

La Chambre vote alors sur l'ordre du jour Néron et Vacher, de confiance au Gouvernement.

## Voici les résultats du scrutin :

Pour 376

Contre 133

(Applaudissements répétés au centre et à gauche.)

M. Gendre. — Je propose de joindre à l'ordre du jour l'addition suivante :

« mais regrettant qu'elles aient été si tardives. »

Cet amendement est rejeté par 303 voix contre 140.

## Interpellation de M. de Beauregard

M. Brisson. — L'ordre du jour appelle l'interpellation de Beauregard sur les menées du syndicat Dreyfus. (Bruit et protestations sur divers bancs.)

M. Méline. — Le gouvernement demande la discussion immédiate.

M. de Beauregard. — S'il s'agit de manœuvres contre la sûreté de l'Etat, qu'attend le gouvernement pour agir ou pour demander des armes nouvelles ?

M. Méline ne répond rien.

Voz au centre : L'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté à mains levées.

La séance est levée à 5 h. 30. Séance demain à 2 heures.

## DEMANDE EN AUTORISATION DE POURSUITES

A la fin de la séance de la Chambre M. Brisson a annoncé qu'il venait de recevoir du Procureur général une demande en autorisation de poursuites contre deux députés.

Cette demande vise MM. Gérauld-Richard et De Bernis.

Le Procureur général s'abstient dans sa requête de toute appréciation et même de toute qualification du délit.

Il se borne à demander, en raison des faits qui lui ont été signalés par le bureau de la Chambre, la suspension de l'immunité parlementaire pour ces deux députés.

Après la séance

Paris. — La sortie de la Chambre des députés s'est effectuée sans aucun incident. La foule se disperse aussitôt et la place et le pont redeviennent déserts. La foule d'ailleurs a été très calme tout l'après-midi devant le Palais-Bourbon. Un seul incident comique à noter :

A 4 heures, le docteur Grenier quitte la Chambre et vient faire ses ablutions au bord de la Seine. Un millier de curieux se précipitent à sa suite, les quais et le pont de la Concorde sont envahis par la foule qui ne ménage pas ses lazzi au député musulman. Celui-ci, sans s'émouvoir, continue ses ablutions et rentre au Palais-Bourbon, accompagné par la foule qui s'égaye fort en voyant la sentinelle lui barrer le chemin. Il a fallu l'intervention d'un des gardiens de la Chambre pour lui permettre d'entrer.

L'indisposition de M. Baudry d'Asson a été rapidement dissipée.

Au bout de quelques minutes il a repris connaissance et a pu se promener dans les couloirs.

Physionomie de la séance

Autant la séance de samedi a été mouvementée et tumultueuse, autant celle d'aujourd'hui a été calme.

Par son attitude sage et réfléchie, la Chambre a montré qu'elle était résolue à résister désormais aux excitations.

M. Jaurès avait demandé à continuer le discours qu'il avait commencé samedi et aucune opposition n'ayant été formulée, le débat a été rouvert.

Comme il fallait s'y attendre, Jaurès s'est livré à de violentes attaques contre le cabinet, mais avec son incomparable talent, il a su toujours éviter de tomber dans l'excessif. Son discours, bien que merveilleux dans la forme, n'a recueilli que de maigres applaudissements partis des bancs de l'extrême-gauche. L'impression causée par les déclarations antérieures de M. Méline était tellement profonde que, ni les déclarations enflammées de Jaurès, ni les reproches amers de Goblet n'ont pu l'amoindrir.

Le président du conseil pouvait se dispenser de remonter à la tribune. La conviction de la Chambre était faite. Néanmoins, M. Méline a cru devoir répondre en quelques mots à Jaurès et à Goblet. Ses paroles ont été couvertes d'applaudissements. Le vote qui a suivi a prouvé une fois de plus que la presque unanimité de la Chambre approuve la conduite du gouvernement dans l'affaire Dreyfus.

Ce vote donnera au gouvernement une force nouvelle pour repousser toutes les tentatives qui pourraient être faites soit pour troubler l'ordre public, soit pour porter atteinte à l'autorité de la chose jugée.

Les députés en quittant le Palais-Bourbon se félicitaient de l'issue du débat et exprimaient l'espoir qu'ils n'auraient plus à s'occuper de l'affaire Dreyfus qui, suivant eux, peut être maintenant considérée comme close.

## LE PROCÈS ZOLA

Paris. — On prête au général Billot, et nous la transmettons sous toutes réserves, l'intention d'interdire formellement à tous les officiers de comparaître comme témoins devant les assises dans le procès de M. Zola.

Le ministre ne consentira pas à relever du secret professionnel les officiers qui pourraient être cités comme témoins. On ajoute même que le général Billot songe à se présenter seul en grand uniforme devant les assises pour parler au nom de l'armée.

Le *Matin* donne quelques renseignements sur les projets et moyens de défense de M. Zola en vue du procès du 7 février. Relevons ce détail :

M. Zola compte faire citer M. Darlan, ex-garde des sceaux, qui aurait dit entre les mains d'autres personnes certaines affirmations, les preuves de l'illégalité du jugement du conseil de guerre et aurait penché pour la révision du procès, après avoir acquis la conviction qu'une pièce décisive fut produite en chambre, conseil, qui ne fut pas soumise au défenseur de Dreyfus.

Le même journal donne au sujet du procès Zola les détails complémentaires suivants :

MM. Labori et Zola, dans leur conférence d'hier, ont dressé la liste des personnages qu'ils pouvaient appeler en cour d'assises pour témoigner en leur faveur. Ils auront aujourd'hui une nouvelle conférence. Ils arrêteront définitivement le choix des témoins. La liste ne comprendra pas plus d'une centaine de noms.

Ces témoins seront de deux sortes. Les uns viendront déposer des faits matériels, apporter des affirmations catégoriques relativement aux diverses phases de l'affaire Dreyfus. Il y aura même des officiers militaires, mais tous ces témoins ne seront pas de la même sorte.

Les autres témoins seront d'ordre purement moral. Nous savons que certaines hautes personnalités du monde littéraire, scientifique, artistique, se sont appelées à venir dire leur sentiment sur l'attitude de M. Zola : MM. Duclaux, Anatole France, Frédéric Passy, Bertrand, membres de l'Institut, Paul Desjardins, Carrière, Monnet, etc. Ces témoins viendront déposer de M. Zola : MM. Duclaux, Passy et Bertrand s'abstiendront.

En revanche, nous croyons qu'Anatole France, Paul Desjardins, Gabriel Sediles et Louis Havet, convaincus fermement de la bonté de M. Zola et partageant son opinion, viendront témoigner hautement de leur sympathie pour l'accusé.

La défense espère beaucoup de ces témoignages d'approbation. En tous cas, on rapporte ce mot de Zola : « Quand je devrais y consacrer ma vie entière et y perdre ma fortune, j'irai jusqu'au bout. »

LES MANIFESTATIONS

A PARIS

Les mesures d'ordre

Le cercle militaire est gardé par un certain nombre d'agents du 2<sup>e</sup> arrondissement. A la Chambre, le service d'ordre est des plus importants, il est assuré sur le quai par des agents, en outre, cent hommes des brigades de réserve sont placés dans l'intérieur du ministère des affaires étrangères ; cent autres dans le jardin des Tuileries et vingt-cinq cavaliers de la garde républicaine sous les ordres d'un lieutenant attendent dans les ordres du ministère de la marine ; de nombreux curieux vont et viennent aux abords de la Chambre mais les agents empêchent tout stationnement ; l'entrée du public s'effectue sans incident.

A TROYES

Cette nuit, vers deux heures du matin, des gardiens de la paix trouvaient dans leur tournée des affiches photographiques, fraîchement apposées sur les murailles, faisant le procès des juifs et invitant les Troyens à venir à 5 heures devant le monument des enfants de l'Aube, pour de la manifester devant les magasins israélites. Les agents déchirèrent les affiches et à l'heure dite personne ne se présenta au lieu indiqué. Mais ce soir une centaine de manifestants se réunirent et commencèrent à conspuer Zola et les Juifs.

Les gardiens de la paix en ont arrêté dix qu'ils conduisirent au bureau de police. On prit leur nom et on les remit en liberté.

CHALON-SUR-SAONE

Hier soir, en prévision de manifestations antisémites, des mesures d'ordre avaient été prises. Une compagnie d'infanterie avait été consignée. Des patrouilles de police et de gendarmerie parcourraient les rues. Aucun incident grave ne s'est produit.

A SAINT-CLAUDE

Saint-Claude. — Il y avait tirage au sort samedi, à Saint-Claude. Nos jeunes conscrits ont profité de cette circonstance pour manifester en l'honneur de l'armée.

Dans la soirée, ils se sont promenés dans les rues de notre ville en criant : « Conspuons les juifs et envoyez faire... les juifs, etc... Conspuons Zola... Vive l'armée... A bas les juifs ! » Ces refrains se sont continués jusqu'à une heure très avancée de la nuit ; une partie de la population s'était jointe à ces jeunes patriotes.

Aucun incident à signaler. La police Saint-Claude s'est montrée d'une modération digne d'éloges.

A SAINT-MALO

Saint-Malo. — Les esprits sont très surexcités. Vendredi soir, la manifestation organisée avait été calme, mais celle d'hier, à laquelle ont pris part plus de 1.000 personnes, a été très tumultueuse.

On a manifesté devant les établissements tenus par les juifs. On a brisé des devantures et des vitres ; la police, les brigades de gendarmes et la troupe ont dû intervenir. La manifestation, qui a duré deux heures, a pris fin après qu'un manifestant, représentant Dreyfus, eût été brûlé sur l'une des places de la ville. Plus de cinquante personnes ont été opérées.

A ALAIS

Alais. — Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, 500 jeunes gens, la plupart déguisés, suivis d'un millier de curieux, ont parcouru la ville, nantis de pancartes, sur lesquelles était écrit : « A bas Zola ! Vive l'armée ! A bas les juifs ! A bas les saules jaunes ! »

La police les a dispersés sur la place de la Mairie et a saisi un mannequin représentant le pornographe écrivain au moment où on allait le brûler.

Les manifestants se sont ensuite rendus sous les fenêtres et devant les magasins des juifs alsaciens en poussant des cris nourris de : « A mort les juifs ! »

Toute la police était sur pied, mais devant le bon ordre d'une manifestation, elle n'a pas eu à verbaliser.

Bravo ! On s'attend à d'autres manifestations.

La presse et les troubles

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE :

Nous n'ignorons pas que les passions sont vives à Alger et dans toute l'Algérie, on l'antisémitisme trouve un terrain éminemment favorable et depuis longtemps préparé. Nous croyons même que ces douloureux événements ont eu pour résultat de rendre plus évident et plus net le rôle de la presse et de la presse elle-même, un peu notre grande colonie d'Outre-Méditerranée, mais c'est justement ce qui aurait dû faire réfléchir les imprudents qui, malgré leur complète connaissance de l'état des esprits, n'ont pas craint de propager leur dangereuse agitation en un milieu où elle devait fatalement exacerber d'irréparables ravages, comme le disait si justement M. Méline dans son bref, mais si net discours d'avant-hier. Ceux qui sèment le vent recueillent la tempête.

Les partisans de Dreyfus, Zola en tête, ont fomenté l'agitation, ont incité les juges militaires, les ont accusés, les ont calomniés, ont violemment heurté le sentiment public en attaquant adroitement les chefs de cette armée qui est le palladium de la patrie. Et aujourd'hui que le sang coule, que nous sommes menacés de nouveaux désastres, ils seignent la surprise et accusent le gouvernement de ne pas avoir protégé. L'accusation ne saurait porter. Tout le monde sait que le gouvernement a formellement essayé de empêcher et à réprimer tous les désordres, quels qu'en soient les auteurs. C'est du haut de la tribune que le président du conseil en a pris le solennel engagement, et personne ne peut suspecter, personne ne suspecte la sincérité des paroles de M. Méline. C'est tout ce que nous pouvons dire à nos amis de l'ordre à faciliter cette tâche au gouvernement.

LA VÉRITÉ :

L'affaire Dreyfus disparaît aujourd'hui devant l'effervescence des passions qu'elle a surexcitées. Il y a tout un parti pour lequel l'agitation présente n'est plus qu'une occasion d'arriver par les voies violentes à ses fins. Ce parti s'affirme audacieusement comme s'il sentait son jour venu. Les ultra-radicaux socialistes anarchistes sont entrés en scène. Dans la crise actuelle ils voient un moyen de renverser le ministère qui les considère comme un obstacle pour leur triomphe aux prochaines élections, un moyen aussi d'ébranler la société capitaliste et bourgeoise qu'ils veulent réformer par la destruction.

Le gouvernement français d'arrêter le mouvement socialiste qui tend aujourd'hui à le supplanter et à s'emparer de la société. Qu'on y prenne garde ! Avec un pouvoir aussi faible, avec des passions aussi violentes que celles qui s'agitent en ce moment, avec l'audace croissante des partis subversifs, la Révolution n'est peut-être pas loin.

LA LIBERTÉ :

Les choses prennent une allure dont la gravité s'accroît de jour en jour et si on n'est arrêté par une vigoureuse mesure, c'est tout un mouvement révolutionnaire qui risque de sortir de cette campagne antisémitique. C'est contre les juifs qu'on commence, mais c'est contre l'ordre social tout entier qu'on finira. Le prétexte des premiers jours se place à l'explosion de tous les sentiments de haine et de vengeance qui couvent dans les foules et le mouvement antisémitique, il faudra d'efforts extraordinaires pour protéger toutes les institutions menacées.

Il y a quelques jours, justement effrayés de tous les symptômes d'agitation et de désordre qui se produisent de toutes parts, nous adjurons le gouvernement d'aviser et d'agir afin de couper le mal à sa racine. Nous lui répétons aujourd'hui que la situation commande

de prendre à cet égard des résolutions et des mesures décisives. Nous le répétons, il faut que ces violences aient un terme.

C'est au nom de la civilisation, de la justice, de la liberté, du droit d'humanité que nous demandons hautement que ces ex-cés indigne de notre civilisation libérale et tolérante soient réprimés avec toute la sévérité des lois.

DES DÉBATS :

Hier à Alger on s'est rendu compte de la rapidité avec laquelle une grande ville peut être livrée au désordre qui s'abat sur elle comme un cyclone tombe du ciel. Dans l'ordre atmosphérique ces phénomènes sont le plus souvent aussi courts qu'ils sont dévastateurs ; dans l'ordre moral ils durent quelquefois davantage. Nous voudrions croire qu'on s'arrêtera avec horreur devant le premier sang versé et que la mort de l'infortuné Cayrol mettra fin à l'anarchie de quelques heures qui a troublé la ville d'Alger. Mais c'est à chez nous encore plus un désir qu'une espérance.

LE TEMPS :

La France n'est pas faite pour servir de champs d'expériences et de laboratoire à tous ceux qui, révolutionnaire de toute espèce, imitent tout à leur idée fixe, s'enlèvent de leur infatigabilité et mourraient du plaisir d'avoir raison parmi les ruines qu'ils auraient accomplies.

Lorsque la France s'abandonne à la volubilité latente de son caractère elle-même et qu'elle poursuit jusqu'au déclinement intérieur sa folie de l'absolu, elle use sa sève, elle oublie de vivre, elle gaspille les heures, sur des forums de décadence, à prononcer des paroles qui ne sont pas toutes éloquentes, à faire des gestes qui ne sont pas tous bien beaux. Et pendant ce temps, il suffit que la porte de la maison soit entrouverte au mal géré pour qu'un intrus s'y glisse.

LA HAÏANE. — La Gazette de la Haïane publie un manifeste que le gouvernement adresse au pays.

Dans ce manifeste, le nouveau gouvernement insulaire expose ses devoirs et ses droits. Il explique nettement l'étendue de l'autonomie qui n'a d'autre limite que la souveraineté de la métropole.

Key West. — L'escadre des Etats-Unis mouillée à Key West part aujourd'hui pour Tortugas, Ile de Floride.

Nouvelles Diverses

Duel de press

Paris. — A la suite d'une polémique de presse, un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Pierre Lefer, rédacteur au *Rapport*, et André Vervoort, directeur du *Jour*.

M. Vervoort a été légèrement blessé au bras.

Fausse obligations

Paris. — L'ambassade d'Angleterre vient de faire savoir, par l'intermédiaire de notre ministre des affaires étrangères, au préfet de police, qu'une imprimerie clandestine, qu'il a été jusqu'ici impossible de découvrir, se livrait en Angleterre à la fabrication de fausses obligations de la ville de Paris et des titres de l'emprunt du Tonkin 1896 à 1/2 0/0, dans l'intention de les écouler prochainement sur les marchés du continent et principalement en France.

D'après les renseignements de la police anglaise, cinq cents titres du Tonkin se trouvent actuellement à Londres et à Bruxelles, où les affiliés des contrefacteurs se proposeraient de les négocier à la première occasion.

En conséquence, le préfet de police a avisé des faits portés à sa connaissance les agents de change et les banquiers, en les invitant à en informer eux-mêmes tous leurs correspondants.

Une grève

Nancy. — Soixante ouvriers électriciens de l'usine Fabius Henric, viennent de se mettre en grève, le dimanche 12, pour protester contre la diminution des ouvriers étrangers dans le personnel.

Déraillement en Allemagne

Henne. — Plusieurs wagons du train express allant de Berlin à Cologne, ont déraillé ici, ce matin. D'après le *Wolgast* de Henne, trois personnes ont été tuées, douze blessées.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LES LIVRES ET LES IDÉES

On nous a trop rabattu les oreilles de cette scandaleuse et sottise affaire Dreyfus, pour que le chroniqueur littéraire, venant après tous les autres, et forcé à des redites, puisse en dire le moindre mot. Pour moi, laissant aux informateurs le soin de montrer la généreuse passion antisémitique d'un bout à l'autre de la France en d'innombrables élan, je dois seulement à mon métier de psychologue la constatation assez curieuse d'un réveil du patriotisme chez les intellectuels.

Au risque de paraître blasphemé, il faut bien reconnaître que le sentiment patriotique était fort en baisse en ces temps-ci. Il ne sert à rien de faire l'apothéose et de se couvrir la tête devant le drapeau. Ce réveil, pas seulement parmi les écrivains, des Montmartres déshabillés, des littérateurs malingres en quête de paradoxes étranges et pour louer Oscar Wilde après Ibsen, que le patrio-

tisme était tombé dans un tel déclin. Il y avait plus qu'une attitude. Parmi ceux qui, à la nation, beaucoup ne constituaient l'élite intellectuelle et cependant, il n'y avait guère d'homme d'amour passionné de la France. La dier ; l'internationalisme de la poésie, l'occurrence et de l'art, surtout l'indifférence de la loi on s'enfonçait, avaient contribué à cet étrange état d'âme. Je ne saurais, non plus, passer sous silence l'effet délétère produit par et mal compris. Des livres de révolte comme *Sous l'officier* de *Canalier* *Misère*, les contes, entretiens chez la plupart des jeunes gens intelligents on a la haine d'une conception sociale qui brise les études et sonnet à de terribles contacts, on a moins la peur du ridicule encouru pour avoir parlé du drapau.

Je ne veux pas justifier ici les dillettantes dont beaucoup encourageaient les auteurs par ses adhésions, dont beaucoup d'autres auraient bravement marché au feu, le jour d'une déclaration de guerre ; mais il faut, à leur décharge, ajouter qu'un rêve général de la haine, celui du désarmement universel, celui de la paix européenne et d'un état de choses où les philosophes et les poètes n'auraient jamais à s'occuper de la force d'un sonnet mieux armé ou mieux exercé qu'un poète.

Voici que la génération qui monte semble rejeter franchement ces idées qui l'avaient précédé. Comme les symbolistes qui les romans de vœux dépossédés de l'admiration, par leurs cadets, moins rancieux de l'obscur et des vagues impressions, plus enclins à célébrer les beautés de la vie et à communier dans la reconnaissance, avec les spectacles de la nature, les anarchistes de lettres violentes, non sans effacement, une jeunesse des Ecoles conspuant Zola et criant : *Vive l'armée !* Déjà, l'an passé, cette même jeunesse manifestait en faveur des Grecs contre les Turcs. Il y a un symbole que l'écrivain social ne saurait négliger. C'est plus qu'un retour à l'idéalisme : c'est une reconstitution dans des âmes où on le croyait bien mort de l'idéal ancien si péniblement démolit.

Si on voulait chercher les causes de ce mouvement, il faudrait, avant tout, le croire, recourir à cette loi d'évolution qui complète deux siècles, on mieux deux demi-siècles de jamais se ressembler par une sorte de jeu d'équilibre contre poids. L'imaginez-vous que le mouvement de l'individualisme, l'amour de l'individu, la louange de l'action, incarnée par beaucoup de nos arrivistes dans l'exemple glorieux de Napoléon notre maître, n'est pas été étranger à ce revirement. Cependant, j'en vois surtout une cause, bien plus profonde : c'est l'incontestable réveil du sentiment provincialiste, du culte pieux du terroir. Le grand mouvement nationaliste dont Drumont, Barrès et Thibaudet, ont été les heureux promoteurs, dont le *Libre Parole* et la *France Libre* sont les moniteurs officiels, n'a vraiment de racines que dans un mouvement plus ancien et plus étroit, partant plus profond, le mouvement provincialiste, l'attachement à une vaste France unifiée, réduite à plus qu'une entité philosophique, nous menant tout droit à l'internationalisme. On s'attache même que des penseurs vigoureux comme ceux qui ont voulu une centralisation autoritaire et tracassière comme celle dont nous mourons, n'ont pas deviné le danger et à brève échéance, la perte de tout sentiment patriotique. Les simples ne pensent être patriotes que s'ils voient la France à travers le et metteurs des aïeux, la ville voisine, leurs récoltes, leur clocher ; les intellectuels ne peuvent être patriotes que s'ils voient dans le sentiment une garantie pour les caractères distinctifs des petites races, pour les traits de mœurs, pour les coutumes, pour l'âme enfin des pays dont la patrie est faite.

J'ai tenu souvent les lecteurs de la *France Libre* au courant de ce mouvement provincialiste. Je leur ai dit comment et pour quelles raisons, malgré une apparente antinomie c'était de Paris qu'il recevait souvent la direction et le branle. Ils me permettront de leur offrir un trait amusant : samedi soir, à la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement, à Paris, a eu lieu le bal de bienfaisance annuel. La société des « gens du Berry » dont M. Jean Batfleur, l'excellent sculpteur, est à la tête, a donné dans ce bal et à la demande de la municipalité, sa fête statutaire. Des affiches officielles ont appris aux habitants du 13<sup>e</sup> arrondissement, — il y a là beaucoup d'émigrés du Centre — que l'on devait au soir de la veille de la la cornemuse. C'est curieux que des restaurateurs parisiens, autant qu'il est possible, le respect de la province et de la cité. Et tous ceux qui connaissent Batfleur savent qu'il n'est pas ici de vain tumulte de « tout-pan-pan » comme on dit à Beaucaire, et que cette conception sociale et patriotique le bon ouvrier enferme dans la restitution des danses ancestrales.

Les journaux catholiques de Paris et la *France Libre* ont annoncé l'ouverture, rue du Vieux-Colombier, des *Auditions chrétiennes*. L'entreprise est dirigée par M. Gabriel Brunière, qui a du cœur et du talent. C'est notre ami J. Charles Brun qui a bien voulu présenter à l'audition cette tentative nouvelle. J'ai dit même, voici trois mois, consacré une de mes chroniques à exposer mes idées sur le théâtre chrétien. Je ne puis donc y revenir

Tous deux s'abandonnent comme de vieilles connaissances, et si les petits amis de l'écrits les avaient vus, causant familièrement ensemble, peut-être auraient-ils compris à quel point vous étiez chaque soir l'ami des Barassou, pendant la maladie de l'enfant.

« Je venais trouver M. l'abbé et le prieur de venir un peu parler à leur tour... à Mlle Devenne, dit Louis Barassou, mais elle ne m'a pas répondu. Elle est tellement désole, elle a tant de chagrin, qu'il n'y a que lui qui pourra lui donner du courage. Vous le connaissez donc aussi, M. l'abbé Martinot, puisque vous allez chez lui, monsieur Robert



## ROGER BONTemps

PAR PAUL FÉVAL

Ils étaient seuls au dehors. La situation de Lône-House, gardée de trois côtés par son rempart haut de deux cents mètres permettait amplement ce relâchement de surveillance.

D'ailleurs, ceux qui buvaient, mangeaient, jouaient ou dormaient à l'intérieur de la loge, croyaient n'avoir plus rien à redouter. Un large espace était désormais entre eux et le faible parti qui avait intérêt à les poursuivre. Quant aux bushrangers et autres dangers de la campagne australienne, la bande Smith n'en tenait aucun compte. Ils étaient lous, les bénéficiaires de l'axiome; les lous ne se mangent pas entre eux.

Autour de cette table où Roger avait égrené avec une certaine complaisance son chapelet d'aventures malgré lui, une dizaine de coquins à figures hâves et fatiguées étaient assis devant les débris d'un plantureux repas. Leur gourmandise brûlée et leur passion de boire luttait contre une terrible lassitude, car il y avait maintenant quatre jours et quatre nuits qu'aucun d'eux n'avait fermé l'œil.

Pendant que nos amis galoient le jour, reposaient leurs chevaux la nuit et dormaient sept ou huit heures, les gens de la bande Smith poursuivaient, sans s'arrêter, leur marche. Les bouffis, qui avaient d'abord traîné le chariot chargé de la tonne d'or étaient tombés à la peine. Il avait fallu atteler des chevaux à leur place et les relayer de lieu en lieu. Le voyage s'était fait au pas, de-

puis la rive du Goodmans-Creek jusqu'à Maison-Seule. Hommes et bêtes étaient littéralement épuisés. Les trois quarts de ceux qui restaient à la boire et à fumer, en jouant sur parole de grosses sommes, y mettaient de la fanfaronnade. Cinq ou six valeureux de la fatigue, dormaient vautrés dans les coins.

Jonathan Smith, garrotté, était adossé contre le mur et promenait un œil sanglant sur l'orgie qui menaçait à chaque instant de se noyer dans le sommeil, mais qui se réveillait toujours. La tonne d'or trônait, haute et large, au milieu de la table. Le trou de vaille, percé par Nannette, avait laissé fuir une grande quantité de poudre, mais la majeure partie de la poudre restait; ainsi que tous les nuggets. La tonne était encore aux trois quarts pleine.

Après de la fenêtre donnant sur la rampe, Nannette et Anhlita étaient assises sur des coussins.

— Est-ce qu'on ne va pas casser la tête de ce gaillard-là? demanda le faux abbé autrichien en désignant du doigt Jonathan Smith. Il a des yeux qui m'entraînent dans le crâne.

Celui-là n'était ivre qu'à demi.

— On verra demain, répondit Sam dont la tête alourdie montait et descendait comme celle de l'ours du Jardin des Plantes. C'est notre frère après tout, et nous lui avons fait longtemps.

— Oui, oui, ajouta Tom qui avait l'air de tendre. Je ne voudrais pas lui faire du mal: on le jettera du haut de la rampe.

Un vague sourire passa sur les lèvres de Jonathan.

Le docteur Bernard frappa violemment la table de son verre. Il avait une idée fixe.

— Les dames! dit-il d'une voix rauque et cassée. Je veux savoir pourquoi ce qu'on fera des dames!

Ce ne fut qu'un cri: « Nous voulons une double noce! » Et l'orgie somnolente, pour un instant, s'éveilla. Les papilles de Jonathan se balançaient. Il semblait im-

mobile dans la position où on l'avait mis, mais ses mains liées disparaissaient sous son caban.

Anhlita et Nannette, pâles comme des mortes, écoutaient et attendaient. Anhlita chancela sous la sauvage menace de cette clameur. Nannette dit d'un ton d'espoir qu'elle n'avait pas elle-même peut-être:

— Je suis sûre d'avoir entendu le cri de l'Oiseau-bleu!

Le tumulte s'enflait. Toutes les voix glapissaient et menaçaient. Ceux qui dormaient s'éveillaient à demi. Sam Smith frappa sur la tonne avec le manche de son polkaïd.

— Mes garçons, dit-il, laissez parler vos chefs!

Il y eut un éclat de rire.

— Nous n'avons plus de chefs! Chacun de nous est un millionnaire, un gentleman, un lord!

Et dans ce tumulte, la voix de l'Autrichien perça, proposant:

— Une poule! en trois tours de dés! Il y aura deux gagnants. Le premier gagnant choisira sa mariée, le second gagnant aura celle dont le premier n'aura pas voulu!

Un long bravo accueillit cette motion.

Le même sourire égaré errait toujours sur les lèvres de Jonathan.

— Je veux bien jouer, dit Sam qui planta son bowie dans la table: mais si je perds, gare au gagnant!

— Jouons toujours, approuva Tom, imitant le geste de son frère. Et mort aux tricheurs!

En un instant, la table fut hérissée de couteaux plantés dans le bois. On but une tournée, et Sam jeta les dés le premier.

Nos amis avaient abrité leurs chevaux dans la grotte, immédiatement au-dessous de cette saie où grondait l'orgie lugubre. Un peu de cent laines de longueur, fiché au centre de la table, sous la tonne d'or et traversant toute l'épaisseur du mont, eût planté sa pointe à l'endroit même où nos quatre compagnons unissaient leurs mains frémissantes avant de tenter le suprême assaut.

Ils s'embrassèrent sans changer une parole, car chacun d'eux savait la pensée des autres, et Robert Mornaix, prenant la tête, comme cela se faisait dans les occasions solennelles, ils commencent à graver la sombre montée.

Ils n'avaient point de torches, mais les parois étroites du chemin souterrain empêchaient toute erreur de route.

Le sol, tout à coup aplani, leur dit après un quart d'heure d'ascension qu'ils étaient arrivés à un carrefour où s'embranchaient deux chemins. L'un conduisant au gommier creux qui leur avait jadis servi d'écurie, l'autre menant aux caves de Maison-Seule.

Ils prirent en tâtonnant cette dernière route, qui inclinait sur la gauche et montait en pente douce. Bientôt, le bruit de leurs pas, éveillant un écho plus sonore, les avertit qu'ils étaient dans le cellier. Le Malgache mit le feu à une pincée d'alumettes chimiques, qui permit de distinguer l'escalier, montant aux écuries de Maison-Seule.

Le Malgache put distinguer aussi le tonnel de poudre et deux flacons oubliés. Dès que les alumettes consumées eurent cessé de brûler, l'obscurité, le Malgache se glissa vers le tonnel et y plongea la main égarée. Son coup battit à la tonnelle était plein de poudre jusqu'aux bords. George avait bien employé les libéralités de Roger.

Le Malgache garda pour lui sa décoction et revint à ses compagnons avec les deux flacons.

— Voto à dios! dit-il avec plus de galeté qu'il n'en avait montré depuis bien des jours. Un coup pour nous remonter le cœur.

— Un coup, ni plus ni moins, répondit Mornaix, il va nous falloir un œil sûr et une main lest.

Roger songeait qu'entre toutes les aventures dont sa destinée le comblait, celle-ci menaçait d'être la plus sinistre. Grelot, nous avons honte de le dire, fredonnait un couplet du « *Madrigal* ». Ces gamins de Paris ont le diable au corps.

On but et l'on s'engouffra dans l'escalier à pic qui montait aux écuries.

A mesure qu'on avançait dans cette ascension, les bruits de l'orgie plus voisine commencent à venir par bouffées. Malgré eux, nos amis gravirent plus vite. On atteignit l'écurie où les chevaux, tous vautrés sur le sol à peine recouvert d'une maigre paille, dormaient comme des animaux morts.

Mornaix ouvrit la fenêtre de l'écurie qui donnait sur le balcon: cette étroite bande de terrain régnant au-dessus de la table, derrière Lone House. Il sauta dehors.

Par cette voie, après lui, Grelot et Roger passèrent.

On attendit Miguel. Miguel ne vint pas. Grelot enjamba une seconde fois la fenêtre, revint jusqu'à la bouche de l'escalier souterrain et appela le Malgache. Le Malgache ne répondit pas.

Roger, Mornaix et Grelot, réunis sur le balcon, hésièrent un instant. La blessure de Miguel s'était peut-être ouverte, peut-être avait-il besoin de secours. Mais les franges de l'orgie, maintenant trop voisines, les sollicitaient irrésistiblement.

Parmi les mille fracas de cette brutale débauche, ils croyaient entendre des voix de femmes.

Mornaix, le cœur bondissant, approcha ses doigts de sa bouche et jeta par deux fois le cri de l'Oiseau-bleu.

L'instant d'après, Grelot, à cheval sur le toit de Lone House, tendait une corde à ses compagnons qui montèrent à leur tour. Cela se fit sans bruit.

Pourtant, le vieux chien Dingo s'agita et gromela. George lui dit:

— La paix, ami! Il ne faut pas acheter la maison pour une nuit. Laisse-les faire ou défaire leurs affaires.

Dingo était un chien philosophe. Il écoutait, il flairait au vent, mais l'obéissance et la paresse l'emportant, il remit son museau dans le sable.

Le toit de Maison-Seule était formé de vastes carrés d'écorce repassés l'un sous l'autre comme on fait pour nos ardoises.

Mornaix, Roger et Grelot s'occupèrent incontinent à dévaler une de ces grandes échelles. Le trou produit devait amplement suffire au passage d'un homme.

Pendant que leurs couteaux faisaient office de levier et que les précautions retardaient la besogne d'ailleurs facile, ils pouvaient entendre tout ce qui se passait à l'intérieur.

L'orgie ici était arrivée à son comble. L'orgie sombre dont nous avons parlé. Vous eussiez dit, en entrant dans cette salle emplie de vapeurs méphitiques, une réunion de féroces échappés de l'hôpital.

Les dés roulaient sur la table lardée de couteaux-bowie. On jouait la poule qui avait Nannette et Anhlita pour enjeu. C'était autour de cette partie, une effrayante et inexprimable confusion. Les points proclamés causaient des explosions de passion ou de rire; puis chacun les oubliant, les confondait, les altérait.

Tous parlèrent à la fois, prolongeant leur dispute éternelle, blasphémant, menaçant, maudissant.

La partie avait été jouée déjà plusieurs fois sans que l'on put s'entendre. On trichait brutalement, on parlait tout haut d'appeler aux revolvers et on buvait. Le vin ou l'alcool, humectant un instant ces gorges râlantes, les laissait plus enflammées et envoyaient la folie à tous ces cerveaux défilants.

Les premiers mots entendus par nos amis étaient de Sam Smith.

— Trois et quatre neuf! gronda-t-il.

— Sept! rectifia le faux abbé d'Autriche.

— Tais-toi, voleur, galérien, faussaire! hurla Sam. Le frère Jonathan t'avait acheté un habit de prêtre pour son mariage avec la Mexicaine. C'est mal d'épouser une femme qui a déjà un homme, et le frère Jonathan a mérité d'être pendu...

— Tu as sept!

(à suivre.)

Studio de M. Léon CHAINE, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 90.

D'un exploit de l'huissier Soucier, de Lyon, en date du vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré.

Il appert: Que Madame Marguerite Terrasson, épouse du sieur Benjamin-Théophile Desprez, négociant, avec lequel elle demeure à Lyon, 36, rue Sergent-Blandan, a formé contre son mari une demande en séparation de biens et en liquidation de ses reprises dotales.

M. Léon Chaîne, avoué, occupe dans l'instance pour la dame Desprez.

Pour extrait, Léon CHAINE.

**CÉDER de suite** commerce agréable, peu de frais. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

**MAUX DE TÊTE** traitement efficace. S'adresser aux bureaux du journal, n° 819.

## A LOUER

46, rue de la Charité, 46

## VASTE LOCAL

Parfaitement aménagé, Belles Salles spacieuses

Convientrait très bien pour Cercle, Bureaux de Société, Agence d'affaires, etc., etc.

S'adresser aux bureaux du journal.

## LIQUIDATION D'INSTRUMENTS D'OPTIQUE

ET DE PHOTOGRAPHIE

LYON - 7, quai Saint-Antoine, 7 - LYON

Grands choix de Compas et de Pochettes, Lunettes et Pince-nez, Verres fins, etc. Vente au détail et au gros.

S'adresser aux bureaux du journal.

STATUES DE S<sup>T</sup> AN<sup>T</sup>NE DE PADOUÉ

NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES, CRÈCHES POUR NOËL, ETC., ETC.

Envoi de photographies sur demande

BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

## DÉCOUPAGES SUR BOIS

POUR AMATEURS

Machines à découper de tous genres

TOURS, ÉTALLES &amp; OUTILS

Sélections de tous modèles

BOIS ASSORTIS

Noyer, sycomore, érable, hêtre, acajou et bois inaccessibles

TOUS LES ACCESSOIRES

POUR LE DÉCOUPAGE

Dessins Français et Italiens

2 Aume Lemelle, 530 modèles, France 1.60

1 Aume Fumei, 280 modèles, France 0.40

GARDE &amp; LUGON

56, Cours de la Liberté, LYON

## HOTEL DES VOYAGEURS

17, place Carnot, 17 (près la gare de Perrache)

Maison recommandée à MM. les Recteurs et à MM. les Bénédictins

GRANDE INFIRMERIE CANINE

GROSSETTE FILS, VÉTÉRINAIRE

95, Rue Molière (près de la Nouvelle Préfecture)

Cabinet de nuit à 3 heures (soins et chats)

Les chiens sont pris en infirmerie en traitement, pension et observation.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

S'adresser aux bureaux du journal.

## POURQUOI PAYER 5 fr., 4 fr. 50, 4 fr., 3 fr. 50, 2 fr. 50, UNE SOLUTION PHOSPHATÉE, ALORS QUE PAR UNE

## Intelligente Economie

## Il suffit de verser PHOSPHATE JACQUET

un flacon de

préparation liquide concentrée de bi-phosphate de chaux cristallisé, chimiquement pur, dans un litre d'eau, de vin ou de sirop, pour obtenir une Solution Phosphatée inaltérable d'un usage plus élevé que toutes celles du commerce et cependant à plus bas prix. — Action plus rapide assurée. — Le flacon, 2 fr., franco par 4 flacons. — Un élégant verre gradué est joint à chaque flacon.

INTÉRESSANTE NOTICE ENVOYÉE FRANCO

Pharmacie J. JACQUET, 1, rue Vaubecour, Lyon

## Petites Affiches Économiques

PARAISSENT DEUX FOIS PAR SEMAINE

Au prix uniforme de 25 centimes la ligne

Ces demandes comprennent: les demandes et offres d'emplois, les locations, les ventes de fonds, de meubles, de terrains et les offres diverses d'affaires.

Elles sont reçues exclusivement aux bureaux de la « FRANCE LIBRE », 46, rue de la Charité, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Monsieur muni des meilleures références demande emploi de comptable ou employé de bureau. S'adresser à M. Joseph Viret.

Homme sérieux demande emploi dans maison pour faire les recouvrements et les courir. S'adresser à M. Joseph Viret.

Jeune fille de bonne famille, 22 ans, bonne éducation et instruction, connaissant le piano, demande place de demoiselle de compagnie de préférence chez dame seule. Voyagerait au besoin. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

Bon comptable demande à compléter à domicile ou chez lui. Conditions moyennes. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A St-Michel. Teinture et dégrasage, nettoyage, raccommodage, travail soigné, livraison rapide, prix modérés.

On céderait pour 15.000 fr. maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

M. L. L., rue de la Charité, 46, bon traitement d'état, actif, bonnes références, traiterait livrerait et ferait encaissements pour assurance, commerce, etc. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

Ancien employé, recom mandable, demande écriture chez lui, copies, bandes d'adresses, etc. S'ad. au journal.

Une dame veuve très honorable et très dévouée, âgée de 35 ans et mère de 4 enfants en bas âge, demande un emploi de femme de ménage ou de bonne. S'adresser aux bureaux du journal.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.

A céder de suite: cause de maladie, maison neuve, 8 pièces, jardin, eau, etc., clos de mur, à l'entrée de Lyon, près station. Écrire à M. L. L., rue de la Charité, 46.